

ÉCRITURE HAUTE COUTURE

Marion Giret, Portrait

MÉTROPOLE DE LYON - PRIX DU JEUNE CHERCHEUR



© Trafalgar Maison de Portraits x Ksenia Vysotskaya

MARION GIRER

Si l'on vous cherche, où vous trouver ?

Allongée dans le jardin, en train de lire une histoire à mon fils ou bien dans mon bureau – mais toujours avec la porte ouverte !

En tant que chercheur, qu'avez-vous trouvé à Lyon ?

La possibilité d'exercer un métier qui me plaît, en toute liberté. Lyon est une ville dans laquelle on peut tout avoir : les avantages d'une grande ville et la dimension humaine du quartier. On connaît tout le monde quand on sort de chez soi !

Et dans la vie ?

Le bonheur de connaître l'amour inconditionnel en devenant mère. L'optimisme, aussi : certains malheurs obligent à savourer la vie dans ce qu'elle a d'inaperçu.

Si certains relèguent à l'enfance leurs élans Calimero, Marion Girer, elle, en fait son crédo : « *Depuis que je suis toute petite, on m'appelle "dame justice". Celle qui répétait "c'est pas juste", c'était moi !* » Pour cette chercheuse spécialiste en droit de la santé, interroger les pratiques des professionnels de santé est une nécessité, qui assure aux patients d'être aussi bien traités par le médicament que par ceux qui le prescrivent. L'institution historique qu'est le contrat de soins a donc été méticuleusement disséquée par la doctorante sortie major de son Master, quitte à infirmer les privilèges qui permettaient aux médecins de dominer la relation avec leurs patients : « *On se retrouve tous en situation de vulnérabilité vis-à-vis d'un médecin. Pendant très longtemps on n'avait pas de question à poser ; il y avait le sachant, et le profane.* » Ce n'est pas parce qu'ils sont nombreux à avoir tort qu'ils ont raison ; par l'aboutissement de sa thèse, Marion a démontré que cette sentence n'était en aucun cas une fadaise : « *Même mon directeur de thèse n'était pas d'accord avec moi ; aucun membre du jury ne l'était. On m'a qualifiée "d'hérétique juridique", ça ne m'a pas empêchée de réussir !* » Outre une jurisprudence qui aura su confirmer le sens de ses travaux dix ans plus tard, outre un livre publié grâce au prix du Jeune Chercheur et une cérémonie au solennel enchanteur – « *ne te prends pas les pieds dans le tapis et articule, y a le maire !* » –, elle tira de son diplôme cet alignement entre convictions et stimulation intellectuelle.

Marion bouda donc le jeu d'acteur des avocats, et s'épanouit dans les amphithéâtres où, de la mission professorale, elle se piqua : « *Je tiens à enseigner aux LI parce qu'ils sont encore naïfs par rapport au droit, mais aussi aux professionnels en formation continue. Ces mains qui se lèvent pour dire "les textes de loi, c'est bien gentil mais dans la vraie vie, ce n'est pas comme ça", ça oblige à rester dans le domaine de l'application terrain.* » À cheval entre les visites d'EHPAD, dont elle nourrit ses réflexions sur la fragilité du corps vieillissant, et le labo de recherche de l'Université Jean Moulin, son envie de « tangible » dut lutter avec la sensation tenace que les universitaires sont les Don Quichotte de doctrines jamais concrétisées par un vote au parlement : « *On passe une bonne partie de nos vies à réfléchir sur ces sujets ; ce ne serait pas idiot d'être davantage sollicités quand les lois sont élaborées ! On en voit sortir et engendrer des problèmes qu'on avait anticipés et qu'on aurait pu résoudre si on nous avait consultés.* » Parce que la prise en compte des différences finit par faire la différence, Marion s'est ainsi engagée dans la promotion des égalités à travers les couloirs de la fac comme au Conseil de la Ville. Devenue ce « vecteur d'information » qui actionne les rouages administratifs, elle fonde sa démarche dans les problématiques d'une modernité où la science converge de plus en plus vite vers la fiction : « *Pour que des sujets comme le clonage, le transhumanisme ou la gestation pour autrui ne vivent pas en Bienvenue à Gattaca, notre rôle est de placer des garde-fous pour préserver l'Humain.* »

Il est parfois délicat de concilier chemin du droit et droit chemin, mais certains verdicts bien ancrés n'ont jamais été revisités à l'aune des années : Marion demeure cette Saint-Justoise « vraie de vraie » – « *qui est née à Lyon, qui vit à Lyon, et qui aime Lyon !* » Marion demeure, aussi, cette cavalière qu'une éclaircie dans l'emploi du temps propulse sur le dos de sa jument. Marion demeure enfin cette mère que la passion équestre, rehaussée d'un compagnon mordu du Seigneur des Anneaux, vit son fils nommer Theoden – « *le roi du Rohan, la terre des chevaux ! Le poney lui fait peur, mais c'est pas grave s'il se révèle piètre cavalier !* » Si l'allégorie de la justice ne s'imagine pas sans une balance à l'équilibre, sans doute la finalité du juriste est-elle de le trouver, et sans doute celui de Marion n'est-il plus à prouver.